



APPEL À CANDIDATURES

Demande de consultance pour l'élaboration de la politique de protection des données (divulgarion d'informations) de Caritas Africa

TERMES DE RÉFÉRENCE

1. Contexte de Caritas Africa

Caritas Africa est la pastorale sociale de l'Eglise catholique en Afrique. C'est un réseau de 46 organisations caritatives catholiques nationales dans 46 pays africains, y compris les îles adjacentes des Océans Indien et Atlantique.

En mai 2023, l'Assemblée Générale de Caritas Africa, qui s'est tenue à Rome, a adopté un plan stratégique de 7 ans pour la période 2024-2030. Le plan, intitulé « Construire ensemble des communautés résilientes en Afrique », fournit une direction stratégique à travers quatre orientations : Défendre Caritas en tant qu'expression de la charité organisée de l'Eglise en Afrique, Renforcer l'efficacité et la résilience des organisations membres de Caritas Africa, Sauver des vies et réduire l'impact des crises humanitaires dans la Région Afrique, et Engager les organisations membres de Caritas Africa dans la transformation des structures injustes pour un monde juste et fraternel.

Caritas Africa a établi un partenariat avec Catholic Relief Services pour mettre en œuvre la deuxième orientation stratégique. L'objectif de ce partenariat est centré sur l'objectif 2.1 de son plan stratégique : *Améliorer la résilience organisationnelle et financière du Secrétariat Exécutif Régional (SERCAF)*. Le résultat souhaité est que le Secrétariat Exécutif Régional dispose de capacités stratégiques pour fournir des services de qualité à ses Organisations Membres.

2. Les Normes de Gestion de Caritas Internationalis comme base pour l'examen des politiques

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les Normes de Gestion de Caritas Internationalis sont devenues l'outil officiel d'évaluation et de développement organisationnel au sein de Caritas Internationalis. Les Normes de Gestion visent à soutenir la croissance et le professionnalisme de tous les membres de la Confédération CI. En même temps, l'enseignement social catholique reste l'un des fondements du travail de Caritas (pour en savoir plus : <https://www.caritas.org/wordpress/wp-content/uploads/2021/03/Revised-Caritas-Internationalis-Management-Standards-2021.pdf>).

L'évaluation externe de Caritas Africa par rapport aux NGCI a recommandé que Caritas Africa élabore une politique globale de protection des données (divulgarion de l'information).

Sur la base de cette recommandation du rapport d'évaluation des NGCI, Caritas Africa souhaite engager une société de conseil pour faciliter le développement de sa politique de protection des données (divulgarion d'informations).

3. Objectif général de la consultance

L'objectif de cette consultance pour Caritas Africa est d'améliorer son efficacité et sa productivité. Cet objectif sera atteint par le biais d'une révision de ses politiques et procédures, visant à renforcer la

résilience et la durabilité. En adoptant une approche holistique de la croissance et de la transformation, Caritas Africa établira une base solide pour un succès à long terme. En outre, ce processus favorisera une culture de l'apprentissage et de l'amélioration continue au sein de l'organisation et au niveau des Organisations Membres.

4. Objectif de la mission de Consultance

L'objectif principal de cette mission est de faciliter le développement de la politique de protection des données (divulgaration d'informations) de Caritas Africa qui assure *la sécurité des informations stockées et protège les données personnelles, y compris les informations sensibles*.

5. Cahier des charges

En coordination avec le Secrétariat Exécutif Régional (SERCAF) et le Comité de Développement Institutionnel de Caritas Africa, le consultant sera guidé par le cahier des charges suivant.

a. Évaluer les besoins en données de Caritas Africa

- i. Cartographier les données d'entrée et de sortie potentielles/nécessaires de Caritas Africa.
- ii. Désagréger les ensembles de données entre les données personnelles et non personnelles.
- iii. Identifier clairement l'ensemble des données qui tombent sous le coup de la loi togolaise sur la protection des données.

b. Entreprendre de combler les lacunes en matière de protection des données du Secrétariat de Caritas Africa

- i. Dresser la liste des consommateurs potentiels de données de Caritas Africa, qu'il s'agisse de données brutes ou d'autres formes.
- ii. Évaluer les processus d'acquisition, de traitement, de transmission, de partage, de conservation et d'élimination des données de Caritas Africa.
- iii. Identifier les risques associés au traitement des données personnelles dans le contexte des points (5.a.i) et (5.a.ii) ci-dessus.
- iv. Identifier les écarts entre les processus de traitement des données de Caritas Africa et les meilleures pratiques.
- v. Développer des recommandations pour réduire les risques de conformité existants et pour améliorer la conformité.

c. Projet de politique de protection des données et ses éléments connexes (partage et divulgation d'informations)

- i. Réviser toutes les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité du réseau Caritas Africa et faire des recommandations pour améliorer la conformité avec la loi togolaise sur la protection des données.
- ii. Développer la politique de protection des données du SERCAF qui est conforme à la loi togolaise ;
- iii. Conseiller sur les politiques connexes et les actions de mise en œuvre (dans le domaine de la Sauvegarde, des Ressources Humaines, etc.)

- iv. Développer des processus et des modèles de partage, de consentement et de divulgation des données et prodiguer des conseils sur la manière dont ils peuvent être mis en œuvre numériquement.

6. Rapports et Livrables

La mission sera réalisée sur une période de 30 jours ouvrables.

La réussite de cette mission sera basée sur la production et la soumission dans les délais des rapports et livrables suivants :

- a. Un rapport initial détaillé, un plan de travail et un budget.
- b. Un projet de rapport de mission avec tous les éléments livrables couvrant les objectifs spécifiques de la mission.
- c. Une politique finalisée avec tous les éléments livrables couvrant les objectifs spécifiques de la mission.

7. Qualifications Minimales

Le consultant devra posséder les qualifications minimales suivantes :

- a. Spécialiste qualifié de la protection des données parlant couramment le français et / ou l'anglais ;
- b. Un diplôme en droit, en sciences politiques ou dans des domaines connexes ;
- c. Une bonne connaissance du cadre juridique togolais en matière de protection des données ;
- d. Expérience avérée dans l'élaboration de politiques de conformité numérique ;
- e. Connaissance et expérience avérées dans la conduite et la facilitation du développement organisationnel, y compris les études de faisabilité et la modélisation de la durabilité, pour les ONG ;
- f. Preuve vérifiable d'engagements antérieurs dans des activités/missions similaires ;
- g. Excellentes compétences en matière de communication, d'analyse, de documentation et de rédaction de rapports ;
- h. Connaissance de l'utilisation d'approches participatives et de techniques innovantes, avec un leadership organisationnel.

8. Budget

Caritas Africa invite les consultants intéressés à soumettre une proposition de budget détaillée, incluant tous les frais de consultance et autres coûts liés à la mission.

Note : Cette consultation se fera entièrement en ligne.

9. Mode de soumission de candidature

Les consultants intéressés sont invités à soumettre leurs propositions, y compris un CV détaillé et une lettre de motivation, décrivant leur approche de la consultance, au Secrétaire Exécutif Régional, au plus tard le **20 août 2024**, aux adresses emails suivantes : recrutement@caritas-africa.org et secaf@caritas-africa.org. Seuls les candidats retenus seront contactés.